

La formation de « quelques autres » : une version d'école¹ ?

A quelques autres

L'expérience enseigne ce que nous ne savons pas encore, elle permet aussi de confirmer ce que nous savons. Elle permet d'acquérir des convictions tout en éprouvant dans notre corps, dans notre esprit ce que la psychanalyse affirme et qui nous fait peu d'impression lors d'un enseignement théorique de doctrine².

Lors de la rencontre publique du collège à Paris les 7 et 8 décembre 2002, Marie-Laure Susini ponctuait son intervention ainsi : ce n'est pas l'École qui vérifie le désir de l'analyste, ce n'est pas l'École qui garantit l'analyste. « C'est l'Analyste d'École qui vérifie qu'il y a École, et qui fait garantie d'École³. »

Comment ne pas voir tout à coup les deux lettres — A E — s'animer, comment ne pas faire retour à la fois à la minceur et à l'énormité de la réponse A.E. faite au passant dans le dispositif de la passe ?

L'analyste ne s'autorise que de lui-même et de quelques autres. Ce réel — produit de sa cure — avec lequel l'analyste s'autorise à tenir cette place de semblant d'objet, comment le reconnaître ? Comment le faire *ek-sister* ? Comment l'inscrire ? Comment le transmettre ? Ces questions, c'est l'objet d'une école et l'enjeu de la procédure de la passe.

Essayez d'aimer les questions elles-mêmes telles des chambres fermées et tels des livres écrits dans une langue tout à fait étrangère. Ne vous mettez pas en quête maintenant de réponses qu'on ne peut vous donner parce que vous ne pourriez pas les vivre. Et il s'agit précisément de tout vivre. Vivez maintenant ces interrogations. Peut-être en viendrez-vous à vivre, progressivement, sans vous en rendre compte, un jour lointain, dans la réponse. Peut-être portez-vous en vous la possibilité de créer et de former, [...] accueillez en toute confiance

¹ Cette intervention a été prononcée dans le cadre d'une séance publique du collège de la passe à Bordeaux, le 25 janvier 2003, elle sera publiée simultanément dans les *Carnets* de l'EPSF et dans les *Cahiers pour une École* de l'APEP. Je tiens à remercier Jean François et Brigitte Lemérier qui, lecteurs attentifs et critiques, m'ont renvoyé la balle, ce qui m'a permis de la faire rebondir.

² S. Freud, *La question de l'analyse profane*, Paris, Gallimard, 1985, p. 52.

³ M.-L. Susini, « Un savoir inédit », *Carnets de l'EPSF* n° 43, janvier-février 2003.

ce qui vient, et même si ce n'est que le fruit de votre volonté ou de quelque détresse intérieure, acceptez-le et ne haïssez rien⁴.

Vivre des questions d'école..., déplier des « questions du collègue de la passe », c'est le titre que proposent nos rencontres publiques actuelles ; ce titre se noue dans la poursuite de l'expérience avec celui des rencontres précédentes : « s'autoriser » venu se réimprimer sur le palimpseste de la plaquette des enseignements et séminaires 2002-2003 de l'EPSF.

Se référer au palimpseste, à ces manuscrits sur lesquels un premier texte avait été effacé pour être recouvert d'une autre écriture, nous confronte à deux textes, « deux textes à lire dont un ne surgit que là où l'autre a des défaillances, mais qui ne se relie pas du tout au premier texte et que vous ne pouvez pas entendre, aussi longtemps que sa structure n'a pas été reconnue⁵ ».

Sans doute, avec ces *questions*, à nouveau, *s'autoriser* vient faire écho et revêtir chaque un, chaque analyste, d'une autorisation en tant qu'auteur, créateur et garant de la reprise de l'expérience de la passe reconnue comme une nécessité liée au devenir analyste, à la formation du psychanalyste.

Prise dans l'expérience, en quête de quelque chose, dans l'errance, « dans un es-pace intermédiaire qui correspond à une temporalité flottante⁶ », les paysages m'en deviennent plus familiers, c'est pourquoi je me propose aujourd'hui de m'aventurer sur une hypothèse que je pose ainsi : la formation de *quelques autres* nécessite une certaine version d'école.

Dans un premier temps je m'attarderai sur l'origine de ce *quelques autres*, pour tenter dans une seconde partie d'entrevoir comment ils se forment.

Enfin, dans un troisième temps, j'essaierai d'éclairer « cette formation de quelques autres » de manière plus précise en prenant appui sur l'expérience de la « formation du collègue de la passe » dans le dispositif actuel repris de l'expérience de la passe proposée par Lacan.

L'origine de quelques autres

« Qu'est-ce qu'être psychanalyste ? C'est vers cette visée que s'achemine ce que cette année j'essaie de vous dire sous ce titre de *L'acte psychanalytique*⁷ », dit Lacan. Qu'est-ce en effet que la psychanalyse ? poursuit-il. Interrogeant ces deux dimensions, il établit un lien avec son article sur la question des « Variantes de la cure-type » paru en 1955. Pour lui, la rubrique

⁴ R. M. Rilke, *Lettres à un jeune poète*, L'école des lettres, Paris, Seuil, 1999, p. 38.

⁵ J. Lacan, « Un psychanalyste s'explique », *Le Figaro littéraire*, Interview de Gilles Lapouge, 1^{er} décembre 1966.

⁶ R. Depardon, *Errance*, Paris, Seuil, 2000, p. 9.

⁷ J. Lacan, séminaire *L'acte psychanalytique*, inédit, 13 mars 1968.

des variantes ne signifie pas l'adaptation de la cure à la variété des cas sur des critères. « Il s'agit bien d'une rigueur en quelque sorte éthique, hors de laquelle toute cure, même fourrée de connaissances psychanalytiques, ne saurait être que psychothérapie⁸. » La question des variantes de la cure incite à n'y conserver qu'un critère : la cure c'est ce qu'on attend d'un psychanalyste⁹.

« [...] c'est bien en effet ce qu'il en est quand vous voulez vérifier si quelqu'un, à juste titre, prétend avoir traversé une psychanalyse : à qui s'est-il adressé ? Le quelqu'un est-il ou non psychanalyste¹⁰ ? » S'il y a eu psychanalyse c'est qu'il y a eu psychanalyste en position de semblant d'objet, à cette place où l'objet est agent dans le discours analytique.

« “Le psychanalyste est un produit du psychanalysant dans l'acte analytique”. C'est un aphorisme de Lacan. [...] Le psychanalysant en causant cause le psychanalyste. Comment ce même psychanalysant peut-il se causer lui-même quand il devient psychanalyste¹¹ ? » Les institutions, les reconnaissances officielles ne peuvent que tenter de dissimuler ce hiatus à des fins de méconnaissance. Codifier ce pas, pas perdu où le passant déambule près de *quelques autres*, c'est proprement amputer l'analyse de ce qui la fonde dans sa singularité.

Qu'est-ce que c'est que l'analyse, en fin de compte ? C'est quand même cette chose qui se distingue de ceci, c'est que nous nous sommes permis une sorte d'irruption du privé dans le public. Le privé, ça évoque la muraille, les petites affaires de chacun [...] ça a un noyau parfaitement caractéristique, c'est d'être des affaires sexuelles [...]. Il est clair que l'indécence de tout ça, de ce qui se passe dans une analyse, cette indécence [...] grâce à la castration dont l'analyse est bien faite pour évoquer la dimension depuis Freud, [...] cette indécence disparaît¹².

La castration est aussi cette possibilité qu'il puisse ne rien y avoir à la place d'un petit quelque chose, préserver avec la passe du vide, de l'irréductible, l'espace même du désir.

L'analyste est d'abord une formation de la cure analytique. La cure comme expérience de l'inconscient propre permet de construire du savoir à partir de ce qui est le plus intime ; cette formation, le sujet ne l'a pas reçue, ce qui supposerait une transmission directe entre l'analysant et l'analyste, dans ce contexte la question de l'analyste serait abordée, posée, du côté non pas *du désir de* mais *du désir d'être* analyste¹³.

⁸ J. Lacan, « Variantes de la cure type », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 324.

⁹ *Id.*, *ibid.*, p. 329.

¹⁰ *Id.*, séminaire *L'acte psychanalytique*, *op. cit.*, 13 mars 1968.

¹¹ *Scilicet* n° 4, « Autour de la passe », Paris, Seuil, 1973, p. 230.

¹² J. Lacan, *Lettres de l'EFP*, n° 18, p. 267.

¹³ A-M. Braud, « L'insupportable », *Carnets de l'EPSF*, n° 31, septembre-octobre 2000.

Du savoir construit, l'analyste en permet la construction, il se prête à son élaboration, il ne peut faire autrement que d'habiter son acte, il a produit cette opération particulière pour cet analysant-là. « En effet, ce n'est pas auprès d'un analysant que l'analyste peut se prévaloir de son savoir, ni en douter ni espérer le faire reconnaître. C'est devant les autres analystes¹⁴. »

La reprise de ce savoir est appelée dans un autre lieu, hors analyse, hors transfert, cela suppose, *sous-pose* d'autres.

« À ce savoir en réserve, à cette racine de l'expérience, à ce réel dont s'originent les formations de l'analyste¹⁵ », il faut un refuge, un abri où pourra s'opérer pour l'analyste un nouage du privé de la cure avec le public du collectif.

Le terme d'école peut répondre à ce nouage du privé et du public, à la condition qu'il soit pris au sens où, dans les temps antiques, il voulait dire certains lieux de refuge, voire bases d'opération contre ce qui déjà pouvait s'appeler malaise dans la civilisation¹⁶.

Lacan invente deux formations d'école qui donnent place au désir, qui permettent à chacun de s'y engager.

À la création de l'École freudienne de Paris, il propose le cartel, structure souple, en tant que « base du travail analytique », formation d'école qui peut servir de façon plus conséquente les buts de la psychanalyse¹⁷. L'exécution du travail se soutiendra dans un petit groupe composé de trois ou quatre personnes au moins, cinq au plus, quatre est la juste mesure, *plus une*, chargée de la sélection de la discussion et de l'issue à réserver au travail de chacun. Il pose la nécessité de la permutation.

Trois ans après, en 1967, il propose le dispositif de la passe.

La cure est une expérience où dans le moment de sortie peut se produire un savoir nouveau, un désir inédit. L'avenir de la psychanalyse, son statut centré sur cette expérience est dépendant de ce moment et de sa lecture. Ce moment de passage de la position d'analysant à la position d'analyste, Lacan l'a nommé d'un signifiant : *passé*. Il invente un dispositif pour faire parler de ce moment particulier, de ce passage à l'analyste, mais la passe est aussi comme formation d'école « un cri, une mise en garde fondamentale, une tentative désespérée pour

¹⁴ O. Mannoni, *Ça n'empêche pas d'exister*, Paris, Seuil, 1982, p. 18.

¹⁵ J. François, « Quelques autres », *Carnets de l'EPSF*, n° 30, juin 2000. Se reporter aussi au livre d'A. Tardits, *Les formations du psychanalyste*, Ramonville Saint-Agne, Érès, 2000.

¹⁶ J. Lacan, « Préambule à l'Acte de fondation », *Annuaire de l'EFP*, 1971, p. 66.

¹⁷ À propos du mot cartel choisi par Lacan, se reporter aux textes d'A. Scarpalezou, « Note sur le cartel », *Carnets de l'EPSF* n° 4, et S. Boschi-Clauzel, « Du cartel... », *Carnets de l'EPSF* n° 20.

justifier que l'analyse se maintienne aujourd'hui, quand chacun l'encense, la reconnaît, la déborde et cherche à la noyer¹⁸ ».

Avec sa « proposition », Lacan cherche à désengluier ce qui se passe dans les sociétés psychanalytiques concernant la formation des analystes.

Il espère que le sujet, après une analyse — analyse qui implique certainement la conquête d'un savoir, de ce qui peut s'aborder de ce savoir qui est là bien avant que nous le sachions, à savoir l'inconscient —, il espère que le sujet a pu apprendre par quel truc ça s'est produit, par quelles chicanes du travail de l'inconscient et du transfert s'est formé dans son analyse le désir de l'analyste.

Comme l'expérience de la cure, l'expérience permise par le dispositif de la passe se soutient d'une doctrine. Lacan engage cette expérience en prenant appui sur une théorie préalable du sujet supposé savoir et de son destin dans la cure, de la logique du fantasme et d'une logique de l'acte. Sa « proposition » précède d'un mois son séminaire *L'acte psychanalytique* et fait suite au séminaire *La logique du fantasme*. Dans le temps où il découvre et articule des repères structuraux de la fin de l'analyse, où se décide ce passage de l'analysant à l'analyste, Lacan énonce ce principe théorique et institutionnel : « L'analyste ne s'autorise que de lui-même. »

L'analyste ne s'autorise que de lui-même cela va de soi, [...] ce à quoi il a à veiller, c'est qu'à s'autoriser de lui-même, il n'y ait que de l'analyste. Car ma thèse, inaugurante de rompre avec la pratique par quoi de prétendues Sociétés font de l'analyse une agrégation, n'implique pas pour autant que n'importe qui soit analyste. En ce qu'elle énonce, c'est de l'analyste qu'il s'agit. Elle suppose qu'il y en ait [...] S'autoriser n'est pas s'auto-ri(tuali)ser¹⁹.

Le « lui-même » dont s'autorise l'analyste ne relève pas de la position analysante ni d'un quelconque moi-je, ni d'un tiers supposé savoir ce qu'est un analyste. Il concerne l'absenté du sujet, il ne peut se dire qu'à la troisième personne. Ce principe prête encore maintenant à équivoque. Entendu comme un « s'autoriser de soi-même », le principe s'énoncerait à la première personne : « je m'autorise de moi-même » (nous nous autorisons de nous-mêmes). La reconnaissance équivaldrait alors à un : « tu t'autorises de toi-même ».

Ainsi, de simples énoncés pris dans la répétition peuvent mettre à jour certaines formes de résistance, faire apparaître certains dévoiements, se transformer parfois en prescriptions surmoïques.

Angoissé de voir apparaître dans le cénacle des analystes qui l'entourent un conformisme qui le stupéfie et dont il ne comprend pas comment il a pu naître, Freud écrit à Ferenczi : « Mais enfin, tous ces gens, ils s'appuient sur ce que j'ai écrit, sur mes conseils techniques. Or, je dis tout simplement

¹⁸ « Autour de la passe », *op. cit.*, p. 231.

¹⁹ J. Lacan, « Lettre aux Italiens », avril 1974, publiée en 1978 dans *Lacan in Italia*, 1953-1978 (*La Salamandra*, Milan) sous le titre « *Direttive/Directives* ».

comment je fais. Je fais ceci ou cela, c'est tout, et je vois apparaître des analystes qui transforment simplement ce que j'écris en prescriptions taboues²⁰. »

Le principe d'autorisation qu'énonce Lacan porte une autre nécessité de la communauté analytique et de l'institution qu'il formulera le 9 avril 1974 en précisant que « l'analyste ne s'autorise que de lui-même et de *quelques autres*²¹ ».

Le rajout de ce *quelques autres* n'atténue en rien l'extraordinaire subversion de l'énoncé, ne le complète pas pour éclairer les dévoiements possibles du côté du soi-même, mais lui donne précision et amplitude.

Dans cette séance, Lacan ne produit pas l'écriture qui viendrait équilibrer son dire que « l'analyste ne s'autorise que de lui-même » ; il y a un écart, voire une antinomie, entre ce principe et « ce nommer à » qui signe la prévalence du social dans un temps de dégénérescence des Noms du père. « L'être sexué ne s'autorise que de lui-même [...] et de quelques autres, [...] c'est ça qui équilibre mon dire que l'analyste ne s'autorise que lui-même, ça ne veut pas dire pour autant qu'il soit seul à le décider²². »

Cette écriture qui manque rendrait vrai que l'analyste a le choix, comme l'écriture des formules de la sexuation rend vrai que l'être sexué a le choix²³. C'est le choix d'un sujet de se situer côté homme ou côté femme par rapport au phallus, signifiant de la castration. La position sexuée du sujet n'est pas déterminée par la sexualité manifeste et agie, mais par la parole qu'il prend en tant que cette parole supplée au manque du rapport sexuel. Le choix du sujet, et non pas la moitié du hasard, distribue chez lui la part homme et la part femme ; plus encore, ce sera, comme l'analyste, « de s'autoriser de lui-même » qu'il sera sexué. Les formules de la sexuation écrivent les *quelques autres* dont s'autorise aussi l'être sexué.

Dans la « Lettre aux Italiens » et dans ce même séminaire, Lacan pose que « c'est du *pas-tout* que relève l'analyste ». Il situe l'analyste à la fois du côté déterminé par l'*impossible*, qui est ce qui ne cesse pas de ne pas s'écrire (la Femme n'existe pas, l'Analyste n'existe pas) et par le *contingent*, ce qui cesse de ne pas s'écrire (*pas-tout* être parlant peut s'autoriser)²⁴.

²⁰ Lacan psychanalyste, Colloque des 27-28 mars 1999, Mouvement du Coût Freudien, Éditions du hasard, p. 85.

²¹ J. Lacan, séminaire *Les non-dupes errent*, séance du 9 avril 1974, inédit.

²² *Id.*, *ibid.*

²³ On peut se reporter à mon texte « Ce qui s'éclaire de l'éclair », *Carnets de l'EPSF*, n° 36, septembre-octobre 2001.

²⁴ F. Samson, « Deuxième voix, d'une lecture de la *Lettre aux Italiens* », *Dimensions freudiennes*, colloque 10-11 octobre 1992, *Actualité des dimensions freudiennes*, p. 160.

Parfois cela *cesse de ne pas s'écrire*, cela relève de la rencontre, *rencontre de l'ordre de la contingence* qui peut se produire ou pas. Il propose de brancher l'écriture du discours de l'analyste sur les formules quantiques : « Ça serait en donner ce développement qui ferait dans une école, la mienne, pourquoi pas, avec un peu de chance, que dans une école s'articulerait cette fonction dont le choix de l'analyste, le choix de l'être, ne peut que dépendre. Car tout en ne s'autorisant que de lui-même, il ne peut par là que *s'autoriser d'autres aussi*. » Lacan s'en réduit à ce minimum, il attend que quelque chose s'invente du groupe. Il précise qu'il peut y avoir une façon dont un certain lien s'établit dans un groupe, il peut y avoir quelque chose de nouveau et qui ne consiste qu'en une redistribution de lettres.

Nous pouvons supposer qu'il attendait que les témoignages de passe, que la passe qui consiste bien en une redistribution de places et de lettres, puisse éclairer cette fonction analytique pour en inventer l'écriture.

L'école comme la nomination sont du registre de la *contingence*, le contingent se définit de l'incalculable. Dans le dispositif de la passe, le passage au public en appelle à l'assentiment²⁵ de *quelques autres* quant à ce qui peut se lire de l'autorisation. Cela suppose du collectif, pas n'importe lequel, afin que des *quelques autres* puissent se « former et se déformer ».

Formation, dé-formation de quelques autres

Dans la version écrite de sa Proposition, Lacan ajoute un titre qui lie psychanalyste et école. Il précise : « Avant de la lire, je souligne qu'il faut l'entendre sur le fonds de la lecture, à faire ou à refaire, de mon article : "Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956"²⁶ », texte qu'il rédige à l'époque de la Société française de psychanalyse.

En confrontant la version de cet article publiée dans le numéro spécial d'octobre-décembre 1956 des *Études philosophiques* à celle parue dans les

²⁵ Cf. *Littoral* n° 29, L'assentiment à la psychanalyse, Érès, novembre 1989.

²⁶ Lors du centenaire de la naissance de Freud, Lacan fait une conférence à Sainte-Anne, « Freud dans le siècle » et rédige cet article pour le numéro spécial des *Études philosophiques*. Il s'agit d'une revue trimestrielle publiée avec le concours du CNRS des universités d'Aix-Marseille, Alger, Bordeaux, Montpellier et Toulouse (*Les Études philosophiques*, n° 4, octobre-décembre 1956, Paris, Puf). Cette version publiée dans les *Études philosophiques* serait la seconde, il est indiqué dans les Repères bibliographiques des *Écrits* que la première version n'existe qu'en tiré à part. En ce qui concerne la version publiée dans les *Écrits* le 15 novembre 1966 (p. 459-491), nous pouvons *comparer*, comme Lacan le précise dans des notes (p. 475, p. 485, annexe p. 487), que cette version est différente, il y apporte des modifications. Je remercie E. Porge des échanges que nous avons eus à propos des différentes versions de cet écrit de Lacan dont je ferai l'objet d'un travail ultérieur.

Écrits, il est à noter que dans le texte de 1966, Lacan met en exergue la phrase suivante : *Pour quelques-uns... et « à d'autres »*. Je suppose que Lacan rajoute cet exergue pour la publication de 1966, qui se situe donc entre la création de l'EFP en 1964 et la « Proposition du 9 octobre 1967 ».

Cette petite phrase anticipe l'invention que fera Lacan des *quelques autres* qu'il introduit, comme nous l'avons précisé, dans le séminaire *Les non-dupes errent*.

Lacan se laisse travailler par la situation de la psychanalyse et se livre à une description de la comédie des rôles dans l'organisation de l'IPA. Prenant appui sur la découverte de Freud dans *Analyse du moi et psychologie des masses*, à propos de l'Église et de l'Armée, des mécanismes par où un groupe organique participe de la foule, Lacan s'intéresse et s'adresse aux quelques-uns en leur donnant des noms. Le nom de *Suffisance* est donné au grade de la hiérarchie psychanalytique. La suffisance n'a à suffire à rien, puisqu'elle se suffit. Par *Petits Souliers* il désigne une catégorie pour ceux qui s'y rangent dans le fait qu'ils manifestent une suffisance voilée de leur opposition à la suffisance.

Entre les deux catégories, Lacan propose une catégorie intermédiaire qui demeurera vide. « Elle ne saurait être remplie, mais seulement habitée²⁷. » Les *Bien-Nécessaires* jouent parfois les nécessités, ils servent dans l'organisation à relever l'usage de la parole. Les *Béatitudes* sont les porte-parole des *Suffisances* qui n'ont rien à se dire.

Cette lecture de Lacan nous porte au cœur de la question du groupe et des formations du psychanalyste.

Pour se transmettre la psychanalyse ne dispose pas de la loi du sang qui implique la génération. Selon sa version de la fin de l'analyse et de la formation des analystes, l'IPA s'est engagée dans la voie de la reproduction imaginaire qui, précise Lacan, par un mode de fac-similé analogue à l'impression en permet le tirage à un certain nombre d'exemplaires où l'unique se pluralise.

Ce mode de multiplication ne va pas sans conséquence directe sur la formation du psychanalyste. « Il y a un rapport étroit entre l'existence ou l'inexistence d'une théorie de la fin de la cure et le modèle institutionnel que se donnent les psychanalystes²⁸. »

Dans l'analyse, par le transfert, la réalité de l'inconscient, en tant que cette réalité est sexuelle, est mise en acte. Cette expérience permet une rencontre avec l'impossible du savoir sur le sexe et sur le désir de l'Autre. « Le transfert est impensable sinon à prendre son départ dans le sujet supposé savoir [...]. Le sujet entre dans le jeu, à partir de ce support fondamental — le sujet est supposé

²⁷ J. Lacan, « Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956 », *Écrits*, op. cit., pp. 476-477.

²⁸ C. Nawawi, « La théorie de la fin de la cure chez Freud », *Carnets de l'EPSF*, n° 1, septembre 1994, p. 42.

savoir, de seulement être sujet du désir²⁹. » L'effet de transfert, c'est l'amour, aimer c'est vouloir être aimé. L'amour intervient dans sa fonction ici essentielle, dans sa fonction de tromperie. Le sujet s'accroche à ce point dans l'Autre de l'idéal du moi d'où l'autre le voit aimable³⁰.

Si le terme de « liquidation » du transfert a un sens, il ne peut s'agir que de la « liquidation » permanente de cette tromperie par où le transfert tend à s'exercer dans le sens de la fermeture de l'inconscient. Une conception de l'analyse qui s'articule à définir la fin de l'analyse comme identification à l'analyste indique là l'aveu de ses limites. À cette identification il y a un *au-delà* défini par le rapport et la distance de l'objet petit *a* au grand *I* idéalisant de l'identification.

L'acte analytique consiste dans le geste de faire un pas de côté par rapport à cet idéal, et de mettre en scène l'objet *a*³¹. Si le transfert est ce qui, de la pulsion, écarte la demande, le désir de l'analyste est ce qui l'y ramène. Par cette voie il isole le *a*, il le met à la plus grande distance possible du *I* que lui, l'analyste, est appelé par le sujet à incarner. C'est de cette idéalisation que l'analyste a à déchoir pour être le support de l'*a* séparateur. C'est ce qui distingue radicalement la position de l'analyste de celle des hypnotiseurs et des psychothérapeutes.

Dans *Massenpsychologie*, Freud a donné la formule d'un groupe organisé autour d'un meneur : incarnant la figure idéale du fils et occupant la place du père tué et incorporé, il assure une collusion de l'idéal et de l'objet.

Dès 1945, dans « Le temps logique », Lacan s'est interrogé sur d'autres modes de faire du collectif, celui-ci s'y définit comme un groupe formé par les relations réciproques d'un certain nombre d'individus et non par l'identification des individus entre eux et au leader³².

Les dispositifs d'École proposés par Lacan viennent se mettre en travers de cette coalescence toujours possible de l'idéal du moi et de l'objet.

J'avance que la formation de *quelques autres* dans ces dispositifs est une des réponses possibles au maintien d'un écart entre idéal et objet.

²⁹ J. Lacan, séminaire XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 228.

³⁰ *Id.*, *ibid.*, p. 241 : « Le point de l'idéal du moi est celui d'où le sujet se verra [...] *comme vu par l'autre* — ce qui lui permettra de se supporter dans une situation duelle pour lui satisfaisante du point de vue de l'amour. »

³¹ *Id.*, *ibid.*, p. 232 : « [...] cet objet dont la pulsion fait le tour, de cet objet qui fait bosse, comme l'œuf de bois dans le tissu que vous êtes, dans l'analyse, en train de reprendre — l'objet *a*. »

³² J. Lacan, « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », *Écrits, op. cit.*, p. 197. « [...] la vérité pour tous dépend de la rigueur de chacun (p. 212). » On peut se reporter au livre d'E. Porge, *Se compter trois*. Ramonville Saint-Agne, Érès, 1989.

Ce *quelques autres* est nécessaire à ce que de l'École existe. Une association, un groupe, qui donne place au signifiant École, ne peut que se positionner dans une certaine *version* pour que ce *quelques autres* prenne place. Ils ne sont là que dans l'éclipse, jamais acquis, toujours à ré-inventer. Comment se forment-ils ?

Dans son écrit « Situation de la psychanalyse en 1956 », Lacan situe la fonction de l'*Un En Plus*. Cet *Un En Plus* est assurément la médiation de la parole³³, s'il se maintient dans l'Autre il ne forme « dans sa bouche que cette forme qui bouche : l'O d'un Oracle [...] ».

Cet *Un En Plus*, si on le rapproche de l'adresse : *pour quelques-uns... et à d'autres* », ne viendrait-il pas éclairer le cheminement de Lacan vers les *quelques autres* ?

Cette question m'amène à envisager une homologie de structure entre la fonction de *quelques autres* dans les dispositifs d'école³⁴ et celle de la *plus-une personne* dans le cartel.

Cette question de la *plus-une* est largement développée dans les journées des cartels en avril 1975, c'est aussi le moment du séminaire *R.S.I.*, un an après la première formulation de ce *quelques autres*.

Que dire de ces *quelques autres* ? Ils font partie intégrante des formations du psychanalyste, ils sont là comme adresse et comme construction. Impliqués dans l'acte analytique, ils ne peuvent pas être des semblables de l'entre-soi.

Cette place qui leur est réservée évite la trop grande présence des « quelques-uns », présence qui entraîne le groupe sur le versant du « nommer à », de la formation professionnelle en lien avec une certaine conception de la fin de la cure, de la pratique du contrôle et de l'enseignement, donc d'une certaine version d'un fonctionnement associatif.

Chaque analyste est poussé vers cette adresse à *quelques autres*, pris dans une nécessité de faire rebondir auprès d'eux une question de la psychanalyse, qu'elle soit théorique, clinique ou pratique, lorsque celle-ci fait résonner en lui quelque chose qui lui est propre. Cette adresse offre la possibilité d'un dire qui, si l'analyste ne s'autorise que de sa propre cure et de quelques autres, n'est pas du côté de l'injonction surmoïque ou d'une directive issue d'un

³³ C'est dans cet article, comme le précise J.-M. Vappereau, que Lacan parle pour la première fois du *plus-un*, à propos du nombre 2 qui se réjouit d'être impair, cf. *Carnets de l'EPSF*, n° 2, novembre 1994, p. 34. (Se reporter aux débats sur le cartel dans ce même numéro.)

³⁴ Si je m'arrête ici sur les seuls dispositifs du cartel et de la passe, il me semble que d'autres dispositifs, tels que celui de la présentation de malades, le travail à plusieurs autour du trait du cas ou des lectures de travaux psychanalytiques, mettent également en jeu cette formation de « quelques autres ».

quelconque appareil bureaucratique. Ce dire a à voir avec l'autorisation qui soutient chacun dans sa pratique, avec comment il endosse l'horreur de l'acte, avec son rapport à la subversion du savoir et à la destitution du sujet supposé savoir.

Freud a avancé qu'un psychanalyste ne devait pas rester dans l'isolement. Dans le cartel, les *quelques autres*, lieu tiers, lui permettent d'aborder ses questions par le bord qui lui convient, des résonances, des échos se produisent près d'un autre, puis d'un autre, une rencontre est possible. Par eux, avec eux, se « forme » de l'analyste, du savoir singulier se construit, dont chacun prend la responsabilité.

La fabrique de *quelques autres* touche directement à la manière dont la balle rebondit lors de la rencontre de sujet à sujet. C'est déjà heureux que la balle passe, précise Lacan : « Il n'y a pas grand-chose à attendre d'un groupe pour un progrès réel sur les effets de l'analyse³⁵ » ; dans ces liens, il ne s'agit pas que l'un *en plus* fasse le leader, ou celui qui en saurait plus. Dans la rencontre avec les *quelques autres* dont s'autorise le psychanalyste, il s'agit d'un travail d'élaboration, proche du travail de la cure, mais il ne se trouve pas réglé par le sujet supposé savoir. Il se fait hors transfert, avec ses effets de vérité. La parole est nécessaire à ce travail d'élaboration, elle se tisse avec le savoir, il y faut quelques autres, des pairs nécessaires à ce travail.

Ces effets de rebond font écho entre *chaque un* du cartel et fabriquent des *quelques autres*. Cette fonction, cette place requièrent pour fonctionner dans les dispositifs une communauté d'expérience, celle de la cure, et en assurent rétroactivement le fondement. La nécessité de *quelques autres* pour l'autorisation de l'analyste structure la nature des liens que tissent les membres entre eux pour que de l'école existe. Ils sont supposés là. Pris sur le bord du désir, ils ne se cherchent pas, ils se trouvent.

Dans l'homologie de structure que nous tentons de soutenir avec la position de *quelques autres*, nous retiendrons que cette *plus-une* peut être entendue comme écho dans le groupe, ne représentant pas une personne ; la place peut être vide et opérante. Cette fonction est interchangeable et permet que quelque chose se produise sans nécessairement que l'on repère quand ça s'est produit, il y a des alternances, des commutations. Bien que la *plus-une* soit une fonction qui s'applique à chacun des membres, Lacan considère que pour qu'un cartel fonctionne le *plus-un* doit être incarné. À propos d'un cartel dit de formation théorique, il avance que peut-être cette *plus-une*, différente dans les déclarations de chacun, pouvait être Freud de temps en temps s'agissant de formation théorique, également un contrôleur ou quelque autre personne³⁶.

³⁵ J. Lacan, *Lettres de l'EFP*, n° 18, *op. cit.*, p. 229.

³⁶ *Id.*, *Ibid.*, p. 222.

S'il est quelconque, il doit être quelqu'un. Cette fonction de la *plus-une* qui tourbillonne peut permettre à chacun du cartel de mettre à l'œuvre comment il se sent responsable et porteur d'un discours. À la séance de son séminaire *R.S.I.* du 15 avril 1975, Lacan évoque la question du cartel et la met directement en rapport avec le nœud borroméen : « Le départ de tout nœud social se constitue du non-rapport sexuel comme trou, pas 2 mais au moins 3. Si vous n'êtes que 3 ça fait 4, d'où mon expression *plus-un*. Et c'est en retirant un, réel, que le groupe sera dénoué, ce qui fait la preuve que le nœud est borroméen³⁷. »

Le *plus-un* permet que la fonction de la *plus-une* prenne place, comme *un autre, un autre, un autre* permettent que la formation de *quelques autres* se fabrique et que cette adresse s'inscrive, qu'un lieu acceptable existe pour « l'errant en quête de quelque chose par rapport à lui-même, mais pas sans la quête d'un lieu acceptable³⁸ ».

Dans cette journée des cartels, Lacan relève l'intervention suivante : « Si le cartel est une tentative pour éviter les phénomènes d'identification, la *plus-une* fonctionnerait comme l'instrument pour éviter ce qu'on appelle la psychologie de masse mais aussi pour ne pas sombrer dans une république des ego, égalité fictive³⁹. » Nous retrouvons là, pour ce qui nous concerne, la nécessité de la fabrique de ces places — *plus-une, quelques autres* —, afin de mettre si possible la plus grande distance entre idéal et objet, de manière à tirer le transfert vers la pulsion, alors que la tendance naturelle est d'aller vers la fascination et l'hypnose.

Le lien social dans une communauté analytique a sans doute à voir avec le terme de « discussion » que Lacan avance en 1964 pour le cartel.

Ainsi ce *quelques autres* et cette *plus-une* auraient pour fonction de soutenir le rapport que chacun entretient par son travail, par son acte, à ce qu'il a à dire.

L'analyste n'est pas lié à la *plus-une* ou à *quelques autres*, mais une adresse lui est nécessaire. Cette adresse fait passage.

Parvenir à ce que *quelques autres* prennent forme et se forment pour se déformer, c'est engager l'école hors des voies de la suffisance, de la communion tacite et du conformisme, contribuer par cette voie aux formations du psychanalyste.

« Chaque psychanalyste, d'après ce qu'il a réussi à retirer du fait d'avoir été un temps psychanalysant, réinvente la façon dont la psychanalyse

³⁷ « Le 4 est ce qui supporte le symbolique de ce pour quoi il est fait : à savoir le Nom-du-Père. La nomination est la seule chose dont nous soyons sûrs qu'elle fasse trou. »

³⁸ R. Depardon, *Errance*, *op. cit.*, p. 9.

³⁹ P. Girard, *Lettres de l'AFP*, *op. cit.*, p. 238.

peut durer », *quelques autres* ne seraient-ils pas là comme support pour endosser cet insu-portable de l'intransmissibilité de la psychanalyse ? Le cartel de passe pour celui qui y est tiré au sort peut illustrer cette question. Je m'y attarde un instant.

Le passant, dans un moment où il est questionné par le désir, l'acte, le pas qui l'a amené à occuper la position d'analyste pour d'*autres*, confronté au défaut de savoir, est poussé — candide-a — à présenter son texte à *quelques autres* représentant pour lui l'adresse de la communauté analytique.

Le passant est le lecteur le plus à même de tirer les conséquences de sa lecture, mais il ne peut seul soutenir cette autorisation. Il est le destinataire réel de cette lettre qu'il adresse, il initie la réponse. À cette lettre, à cette réponse, il y faut des *quelques autres* qui ne sont pas désignés à l'avance. Ils sont tirés au sort dans la formation du collège de la passe. Ils sont nécessaires à ce passant pour authentifier cette fulgurance de l'événement de la passe, cet insu de ce qui le fait désirer occuper cette position de l'analyste⁴⁰.

Le passeur, désigné par l'analyste qui pose un acte, se situe dans un moment de pouvoir faire écho à la vérité du passant. Il est porteur de bouts de texte, capable à son insu de recueillir l'écho le plus proche, de le renvoyer, de témoigner de la force de la vérité. Peut-être sa position aurait à voir avec celle de la *plus-une*, cette rencontre se situe hors transfert, il n'est pas en position de sujet supposé savoir, sa fonction est limitée, évanescente, le passeur est pris dans ce nouage de l'intension à l'extension pour le passant, mais aussi pour lui-même. Il témoigne que ça passe, que le message a passé.

Les autres du cartel

Il ne suffit pas que quatre plus un se réunissent pour que cela fasse cartel. Cela peut faire une bande, un jury de maîtres. Les autres du cartel de passe ne tirent pas leur consistance d'une identification à un trait commun ni à un savoir. Un collectif de sujets est mis à la question, chaque membre, chaque autre se retrouve seul. Dans sa « Proposition », Lacan écrit que le psychanalyste ne sait rien, mais qu'il a à savoir que ce non-su s'ordonne « comme le cadre du savoir ». Chaque un, représentant l'adresse à la communauté, sera « causé » par le texte du passant porté par le passeur. « Le passeur serait un tamis [...], tamis qui laisse passer entre ses mailles une première récolte de matériaux [...] : il faut

⁴⁰ En proposant la possibilité que quelques autres se fabriquent dans le dispositif de la passe, en 1972, à l'École belge, Lacan explique qu'il a eu l'idée de séparer ceux qui recueillent le texte de ceux qui répondent de la nomination, pour que le témoignage du passant ne se passe pas avec quelqu'un en position de prononcer le *dignus est intrare*.

trier, tamiser, la réalité n'étant alors aperçue que sous une forme "profondément choisie [...] l'homme a affaire à des morceaux choisis de réalité"⁴¹. »

La réponse qui constitue le moment de conclure, quand elle tombe, est la terminaison de tout le travail d'une passe où chacun est ramené à l'insu, à l'acte particulier qui a produit de l'analyste pour lui.

Dans le cas d'une nomination, il y a reconnaissance des effets de savoir qui portent sur chaque habitant du cartel, sur leur savoir inconscient, il s'est produit quelque chose de l'ordre de la *rencontre*, des *quelques autres* auront permis cela.

Par la rigueur de la nomination dans cette réponse, chaque membre engage son rapport à la psychanalyse et le devenir de l'école.

Le fonctionnement de la procédure de la passe est un moyen pour forcer l'intransmissibilité de la psychanalyse, mais une clinique de la passe ne peut être qu'une clinique soutenue par l'adresse à *quelques autres* dans le temps où elle les fabrique.

Formation du collège de la passe

La reprise d'un dispositif de passe après la dissolution de l'AFP, l'invention dans cette expérience actuelle d'un seul dispositif, d'un seul collège de la passe pour deux associations, implique de vivre des interrogations, « d'aimer les questions elles-mêmes... », de remettre en chantier un certain nombre d'avancées théoriques reprises parfois comme des slogans, de revisiter certains concepts, certains mots de passe.

Dans le cartel, ses membres ont l'entière responsabilité de son fonctionnement et du travail d'élaboration qui s'y produit pour chacun, une formation de *quelques autres* se fabrique si ce travail relève effectivement de l'analytique. La fabrique de ces *quelques autres* produit un lien social qui évite la coalescence entre idéal du moi et objet.

Si nous sommes un peu au clair avec une version d'école qui distingue association et école, pour parvenir à les nouer d'une certaine façon, il importe d'interroger le fonctionnement institutionnel, ce qui relève de l'associatif et ce qui relève de l'école, ce qui relève du pouvoir et ce qui relève de l'autorité.

Cela suppose que nous soyons porteurs de ce principe : « L'analyste ne s'autorise que de lui-même », ce lui-même qui fait autorité étant radicalement

⁴¹ H. Trolonge, « Qu'est-ce que le désir de savoir dans un cartel de passe ? », *Carnets de l'EPSF*, n° 25, p. 32. Se reporter aussi au texte de D. Bagarry, « Voulez-vous être passeur ? On en manque », *ibid.*, p. 8.

détaché, séparé de toute implication de la personne, ce qui est également vrai des *quelques autres* dont il s'autorise.

À partir de ce point, s'éclaire progressivement pour moi qu'un « A.E. dernièrement nommé » peut répondre « oui » à ce qui lui est demandé, à l'adresse qui lui est faite dans le règlement de ce dispositif de passe : « Désigner le collègue de la passe pour une durée de deux ans ».

Avant de tenter d'en dire quelque chose, il me faut d'abord préciser brièvement le contexte.

À la suite d'un travail mené à l'initiative de l'APEP entre des analystes membres de différentes associations, travail qui interrogeait la possibilité et la pertinence de nouer plusieurs associations analytiques autour d'un dispositif de passe, les membres de l'APEP et de l'EPSF se sont engagés dans cette expérience pour deux années, expérience qui s'est renouvelée en mai dernier pour deux années de plus.

Le collège de la passe, composé de psychanalystes membres de l'une ou l'autre association, comprend actuellement onze membres.

Il constitue un des espaces, pas le seul, où la question de la formation est l'enjeu d'un travail collectif, c'est au sein de ce collège que sont tirés au sort les analystes qui forment un cartel pour chaque passe, c'est à l'un de ses membres que s'adresse un analyste qui envisage de désigner un passeur pour tenter d'en élaborer quelque chose, après quoi il garde l'entière responsabilité de sa décision. C'est auprès d'un secrétaire de la passe qu'un passant tire ses deux passeurs. Les membres des deux associations engagées dans le dispositif sont informés de chaque nomination.

La mise en place de ce collège de la passe pose la question de sa formation.

Les *quelques autres*, s'ils sont une dimension nécessaire pour instituer le groupe analytique avec de la logique collective, et pas seulement de la logique de foule, sont particulièrement nécessaires à cet endroit-là, cette question de la désignation du collègue se situant dans un certain joint entre l'analytique et le politique.

Selon l'angle de vue adopté pour éclairer ce joint, la désignation du collègue peut être lue du côté politique ou du côté analytique.

Introduire la « formation du collègue par les derniers A.E. » est une trouvaille, une position concernant ce qu'il en est, ce qu'il pourrait en être d'une politique de la psychanalyse au regard de l'institution. « Une politique de la psychanalyse met en jeu deux logiques : celle de la politique, celle de l'inconscient dont la compatibilité est loin d'être établie⁴². » Lacan considérait :

⁴² M. Plon, « Une place introuvable », Colloque EPSF, 16-17 mars 2002 (à paraître).

Que le symptôme institue l'ordre dont s'avère notre politique, implique d'autre part que tout ce qui s'articule de cet ordre soit passible d'interprétation.

C'est pourquoi on a bien raison de mettre la psychanalyse au chef de la politique. Et ceci pourrait n'être pas de tout repos pour ce qui de la politique a fait figure jusqu'ici, si la psychanalyse s'en avérait avertie.

Il suffirait peut-être, on se dit ça sans doute, que de l'écriture nous tirions un autre parti que de tribune ou de tribunal, pour que s'y jouent d'autres paroles à nous en faire le tribut⁴³.

Mettre en œuvre une politique de la psychanalyse répond à la proposition de Lacan de fonder l'extension de la psychanalyse sur son intension, sur le réel de l'expérience.

« Le psychanalyste ne veut pas croire à l'inconscient pour se recruter. Où irait-il, s'il s'apercevait qu'il y croit à se recruter de semblants d'y croire ? L'inconscient lui, ne fait pas semblant. Et le désir de l'Autre n'est pas un vouloir à la manque⁴⁴. »

Le passant s'est risqué à tenter de dire comment on est mordu par cette chose qu'on appelle l'inconscient, il tente d'en faire savoir, d'apporter sa pierre au discours analytique en témoignant comment on y entre.

Pour l'A.E. récemment nommé, il s'agirait d'une question du type : « Et maintenant, au *Che vuoi ?* qu'as-tu à répondre ? » Justement j'ai à répondre, et pas par le silence.

Si le nom d'A.E. dit simplement qu'il y a de l'analyste, il faut se saisir de ce savoir passé par la passe pour en transmettre quelque chose.

Ce savoir on ne l'a pas en main, c'est ce que révèle cet écart, il y faut l'effectuation de ce pas de *de la passe* à *avec la passe*. C'est dans cet écart peut-être que le qualificatif *dernier* prend place, « *dernier* ça sépare ce qui est institué comme autorité de la personne en tant que telle⁴⁵ ».

La réponse A.E. fait signe d'un commencement, la nomination pare à toute idéalisation d'une expérience qui n'est aucunement d'ordre sacrificiel, elle pare aussi à toute idée d'école idéale nettoyée des effets imaginaires du groupe. « Le nécessaire qu'il y ait réponse répond du risque réel pris dans l'offre à témoigner, du réel en jeu dans le passage du psychanalysant au psychanalyste, réel qu'une école se donne pour tâche de ne pas démentir dans sa formation⁴⁶. »

La nomination prend l'allure d'une certaine dé-consistance, la perte du nom propre pour le sujet est là au sens de ne plus en avoir la disposition. Le nom réduit à deux lettres actualise le retour du nom propre dans le nom commun.

⁴³ J. Lacan, « Lituraterre », *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 18.

⁴⁴ J. Lacan, « Discours à l'AFP », *Autres écrits, op. cit.*, p. 281.

⁴⁵ Précision apportée par B. Lemérier, « Sur la formation des analystes », *Che vuoi ?* n° 15, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 189.

⁴⁶ J. François, « Restent deux petites lettres... », *Carnets de l'EPSF*, n° 18, mai-juin 1998.

Proposer aux derniers A.E. de *former* le collège, de donner forme aux *quelques autres* par les cartels de la passe, relève de cette version d'école qui institue la séparation et le nouage des dimensions associative et analytique.

C'est tenter de mettre la psychanalyse au chef de la politique, ce qui se révèle complexe pour tout un chacun, membres des associations, derniers A.E., analystes du collège de la passe.

Cette responsabilité donnée aux derniers A.E. participe de cette question pour eux de témoigner des problèmes cruciaux aux points vifs où ils en sont dans l'analyse, et implique aussi leur responsabilité au regard du lien social entre les analystes.

Les associations analytiques qui reprennent l'expérience de la passe ne peuvent pas ne pas être aux prises avec cette question de la place à donner à l'A.E.

Mon expérience m'amène à dire aujourd'hui :

– ne pas donner de « charge » à l'A.E. n'évacue pas le fait qu'il endosse les lettres, qu'il est concerné par les effets d'école, pris dans les conséquences de cet *insu-portable*.

– trop le « charger », le mettre à toutes les places, risque de l'engloutir dans les effets imaginaires de groupe, cela équivaut d'une autre façon à effacer les effets de sa nomination.

Lacan, dans la version orale de sa Proposition, applique S(A) à A.E. Ça fait E. Reste l'École ou l'Épreuve, ce qui peut indiquer qu'un psychanalyste doit pouvoir choisir entre l'analyse et les psychanalystes.

Dire « oui », pour l'A.E. dernièrement nommé, à la formation du collège peut être lu et entendu en écho avec le risque que le passant a pris de dire « c'est ça », ce qui l'a conduit à remettre en scène dans le dispositif un « oui éprouvé » dans la passe pour en faire la preuve devant *quelques autres*.

Les derniers A.E. qui ne se connaissent pas, qui appartiennent à des associations différentes, se rencontrent ; rien ne leur est imposé sur le mode du comment faire pour « composer » le collège de la passe, il leur reste à faire lien et à inventer.

Cette idée de *composition*, de *donner forme*, est différente pour chaque A.E., comme chaque cure, chaque passe sont singulières, comme chaque engagement par une inscription de membre dans une association est particulier. Ils ne forment donc pas une communauté d'A.E., il est même quasiment impossible d'échanger entre A.E. autour d'un savoir qui serait déjà là sur cette question.

Dans cet écart de *de la passe à avec la passe*, il leur est peut-être plus facile d'endosser le semblant de garantie pour s'adresser à d'autres analystes qui à leur tour, à la demande de ces A.E. vont accepter de s'engager, se laisser

subvertir par le travail d'élaboration dans le collège, par l'entendu des passes dans les cartels, par l'entendu d'un analyste qui désigne un passeur.

Dire « oui » à la formation du collège, c'est se « mouiller » avec les conséquences de la passe dans la fabrication de *quelques autres*, c'est envisager d'en faire partie, de se situer de ce côté et non pas du côté des quelques-uns, ce qui touche directement aux formations du psychanalyste et à une version d'école.

Ce « oui », c'est être responsable de l'expérience, de la nomination et potentiellement, dans le cadre de l'EPSF, de la charge de la présidence.

Progressivement, dans cet engagement, il m'est apparu que *la rencontre avec chaque analyste sollicité pour le collège avait une importance primordiale pour garantir a minima la formation de quelques autres pour les futurs passants, passeurs.*

Cette autorisation donnée à l'A.E. de former le nouveau collège amène à s'interroger sur la nature de ces rencontres.

Chacune de ces rencontres avec un analyste membre de l'une des deux associations renvoie l'analyste à ses formations, à ses trajectoires dans d'autres versions d'école, à son passage à l'analyste, à son désir, à cet acte qu'il aura porté ou non jusqu'au dispositif de la passe. Ce moment de rencontre vient déformer, dé-nouer ce qui paraîtrait posé dans un premier temps du côté du signe : cela *dé-signe* plutôt. Dans cet échange, des bouts de savoir s'interpellent, se reconnaissent, du savoir que le sujet a construit avec son inconscient, qu'il a trouvé crû dans son propre. Dans ce cadre peut-être s'agit-il de se reconnaître, comme le dit Lacan, « entre soir⁴⁷ », se reconnaître entre « s-av-oir⁴⁸ ».

Au cours de ces échanges, l'analyste interpellé peut entendre avec quoi cet A.E. est aux prises dans sa nomination ; cet A.E. peut toucher, à son insu, à des points vifs propres à chacun dans sa clinique, dans ses travaux, dans les effets d'école.

Peut-être ce moment de rencontre avec cet A.E. à la tâche de former le collège de la passe peut-il provoquer le retour, pour l'analyste, à ce moment de l'acte de s'autoriser, réveiller une amnésie, réanimer des questions ?

L'« autorité » du dire n'est pas ici attachée à la personne qui le profère, mais à la *place* d'où il provient, celle d'un A.E. pris dans les conséquences de sa nomination. Errance et vacillation dans cette formation sont présentes, car la procédure de la passe, avec ses dédales complexes, ne peut que s'accorder avec fragilité, voire délicatesse, quant à son objet.

⁴⁷ J. Lacan, *L'insu que sait de l'une bévue s'aile à mourre*, 15 février 1977, inédit.

⁴⁸ « Soir se dit aussi s(av)oir en javanais. Ce procédé argotique déformant systématiquement les mots au moyen de l'infixe *av.* », 789 *Néologismes de Jacques Lacan*, Paris, EPEL, 2002, p. 87.

Cette rencontre s'inscrit dans un tout autre registre que celui de se connaître ou de se comprendre.

Ne s'agit-il pas plutôt de la méconnaissance avec ce que cela implique de contournements, de circonvolutions dans le rapport au vrai ?

Méconnaissance qui « ne se concevrait donc pas sans une connaissance corrélatrice. Si le sujet peut méconnaître quelque chose, il faut bien qu'il sache autour de quoi a opéré cette fonction. Il faut bien qu'il y ait derrière sa méconnaissance une certaine connaissance de ce qu'il y a à méconnaître⁴⁹ ».

Dans ce moment, selon cette version de dispositif, l'A.E. qui forme le collège ne peut pas ne pas remettre au travail les effets de sa nomination, il témoigne de la manière dont il soutient son rapport à cette version d'école, et du choix qu'il a fait de ce dispositif-là.

L'analyste sollicité pour *donner forme* au collège a toute possibilité de répondre par « oui » ou par « non ». Quelquefois le « oui » se fait attendre, le « non » s'impose, d'autres échanges sont nécessaires, parfois ce « oui », là au bord, est prononcé d'emblée dans un effet de surprise. L'analyste qui répond « oui » signe qu'il s'engage à fabriquer des *quelques autres* nécessaires au dispositif de la passe pour les passants qui s'y risquent. Informé des autres analystes impliqués dans cette formation du collège, il sera vigilant à respecter des liens transférentiels ou analytiques existants, il évitera un fonctionnement collectif qui reposerait sur des liens transférentiels qui pourraient faire obstacle à la formation des analystes. Le nouage du dispositif de la passe à la dimension du groupe est complexe, les déviations toujours possibles. « Mettre des A.E. dans cette position de commande — relative —, c'est une manière de combattre et peut-être de limiter les effets du transfert propres à tout groupe⁵⁰ », mettre les derniers A.E. dans cette position, c'est parier sur les effets proprement analytiques de la nomination.

Les derniers A.E., qui se prêtent avec ces lettres qu'ils supportent à cette *formation* du collège, s'engagent par cet acte dans la durée. Ils portent les conséquences de cet acte dans la dimension du collectif pendant la durée de l'exercice du collège de la passe et au-delà. C'est une prise de risque pour la communauté.

Ils sont parfois interpellés pour répondre de cet acte, pourquoi pas ?

Les effets de groupe peuvent aussi se déchaîner pour faire de cette version d'école un arbre qui cache la forêt des positions narcissiques. Mais lorsque l'arbre du savoir ne cache plus la forêt des positions subjectives, par la voie de la psychanalyse, le sujet s'éprouve face au savoir, face à son manque, il

⁴⁹ J. Lacan, *Les écrits techniques de Freud* (1953-1954), Paris, Seuil, 1975, p. 190.

⁵⁰ J.-G. Godin, « Éclats de savoir », *Carnets de l'EPSF*, n° 10 p. 25.

peut s'accorder avec d'autres parce qu'il se prête avec *quelques autres* à être dépendant d'un objet.

Si *école* peut être le nom des liens modifiés entre analystes, je voudrais m'arrêter un moment pour préciser que l'ouverture de l'expérience oblige à ré-interroger constamment la nature de ces liens. La passe porte des effets de subversion, il n'y a pas à s'en étonner, il n'y a pas non plus à s'étonner que des enjeux sur la passe questionnent en retour les origines des associations.

L'EPSF a choisi au départ, en 1994, de demander à ceux de ses membres qui avaient antérieurement été nommés A.E. par des dispositifs de passe d'autres écoles de désigner le premier collègue de la passe. Était-ce supposer que les A.E. étaient dépositaires d'une lettre, qu'ils la transmettaient d'une école à une autre⁵¹ ?

Ces trois A.E. de départ ont répondu présents à cette formation d'école. La transmission d'une école à l'autre des lettres A.E., remettait en chantier les coordonnées de l'autorisation de l'analyste ; n'était-elle pas déjà une des modalités d'inventer un certain nouage associatif-analytique ? L'ouverture actuelle du dispositif de la passe était déjà inscrite par cet acte.

À son départ, l'APEP n'a pas fait ce choix de demander à ceux de ses membres qui avaient antérieurement été nommés A.E. dans d'autres écoles de mettre en circulation ces lettres. Nous pouvons interroger plusieurs hypothèses.

Faut-il envisager que l'APEP à son départ s'orientait plutôt dans la direction proposée par Lacan dans la « Lettre aux Italiens » : commencer par la nomination d'A.E. à l'issue de l'épreuve dite de la passe, dans la mesure où le groupe n'est pas en état de veiller à ce qu'il n'y ait que de l'analyste à s'autoriser de lui-même ? Cette approche questionne d'emblée la formation de *quelques autres* et le rapport de l'associatif à l'analytique.

Des effets encore à l'œuvre pour certains membres ayant parcouru l'expérience de la passe dans une autre version d'école nécessitaient-ils de tenir à distance pour un moment cette question de l'A.E. ? Peut-on envisager que la dissolution de l'EPF ait emporté avec elle les nominations d'A.E. ?

À partir de ces deux positions divergentes de départ de chacune des associations sur la responsabilité confiée ou non aux A.E. nommés dans d'autres écoles, s'ouvrirait nécessairement la question du rapport entre le dispositif de la passe et la dimension associative. L'EPSF tente de nouer l'un à l'autre selon une certaine version, l'APEP met au travail écart et nouage.

⁵¹ C'est ce que questionne A. Tardits dans « Communauté d'expérience, communauté de savoir », *Essaim* n° 1, Ramonville Saint-Agne, 1998, p. 93.

Cette situation complexe n'a cependant pas fait obstacle à l'expérience : le collègue qui s'est engagé, autorisé à mettre en route cette expérience en traversant des moments de tempête, de confusion entre associatif et analytique, a pu faire place aux *quelques autres* dans les cartels de passe, et ouvrir la poursuite de l'expérience.

Cette invention, cette trouvaille, « les derniers A.E. désignent le collègue », au cœur du nouage intension-extension, a pu être démentie dans sa valeur analytique, réduite à un signe, la psychanalyse alors n'était plus mise au chef de la politique. L'ouverture permet d'y revenir, cela n'allait plus de soi. « Ce savoir négligé, c'est un savoir conscient partagé, échangé mais démenti dans ses conséquences théoriques [...] Un bout de savoir élaboré théoriquement peut être de fait démenti par un sujet ou par un collectif, ne plus circuler que sous la forme d'un savoir connu depuis longtemps, allant de soi, un savoir dont nous nous défaussons, dont nous refusons de porter les conséquences⁵². »

Cette ouverture permet sans doute de redécouvrir que notre savoir est radicalement instable et oscillant, entre savoir supporté, savoir démenti.

Elle nous contraint à ré-élaborer en permanence une version d'école qui existe et supporte le dispositif de la passe.

Je voudrais conclure ce travail autour des *quelques autres* par « un morceau choisi » dans le cadre d'un atelier avec des enfants.

Les enfants sont parfois engagés dans certains groupes que l'on dit thérapeutiques, dans un espace repéré sous le vocable d'atelier.

Suite à la lecture d'un conte par l'analyste, les enfants échangent entre eux librement par la parole, le dessin, le jeu.

Ce jour-là, un nouveau arrive dans le groupe adressé par un psychanalyste de l'équipe. Allan est un petit garçon de huit ans qui vient consulter à la demande de sa mère qui me précise que, pour elle, son fils a deux visages. Allan a été gravement brûlé accidentellement dans sa petite enfance, il en porte la marque sur sa joue droite, son bras droit est greffé, regreffé plusieurs fois par an ; selon lui, sa peau est prélevée dans son cerveau. Allan s'installe entre l'analyste et Sami. Sami dévisage silencieusement Allan, regarde la marque, trace de la brûlure d'enfance, et s'exclame : « Tu es brûlé ? » Avec gêne, Allan se lève, se déplace et continue son dessin. Sami a toujours le regard fixé sur cette marque, il faut préciser que le plus souvent, Sami est fixé dans sa bulle à lui, accompagné de ses fantômes.

L'analyste convie Allan, s'il le souhaite, à dire comment ça c'est passé, à parler s'il le veut.

⁵² B. Lemérier, « Négligences », Colloque EPSF, 16-17 mars 2002 (à paraître).

Anne, dont la jumelle est décédée treize jours après leur naissance, s'approche d'Allan avec douceur et lui dit : « Si tu veux tu peux m'en parler à moi. »

Allan se décide et dit à haute voix à la cantonade : « Ma mère a fait tomber sur moi une marmite d'huile bouillante. ». Grand silence... Sami s'exclame : « Oh ! la vie n'est pas toujours marrante ! »

Béate devant Allan, Nadjmath, venue consulter pour des « blancs » en classe, prend la parole : « Je ne suis plus la nouvelle ici depuis l'arrivée d'Allan! », d'autres nouveaux sont pourtant arrivés entre Nadjmath et Allan. Allan est le dernier, premier nouveau à la peau noire, comme celle de Nadjmath. Elle lui demande « D'où viens-tu ? », un débat s'engage sur la Martinique, les Comores, les couleurs de peau, les origines...

Chaque enfant s'est approprié le signifiant « conte » sur un autre bord, du côté du savoir inconscient, pour se conter à *un autre*, à *un autre* et ainsi produire pour lui-même une prise en compte de ce savoir insu, toucher à cette question fondamentale qu'on appelle la vie.

Ce moment du groupe n'a pas fait obstacle à la déposition du savoir de chaque enfant ; dans leurs dires, ces enfants nous indiquent la trace du registre et de la dimension, dit-mansion, de *quelques autres*.